

lentes, précises, complètes et la thèse est parfaitement construite, convaincante. Le regret de l'historien c'est que la démarche n'ait pas été poursuivie, au moins quelques années de plus, pour conduire l'ethnogenèse jusque dans sa situation du début de l'époque romaine. Et à cet égard, le laboratoire nîmois aurait été d'un grand intérêt grâce à cette situation particulière de l'attribution des agglomérations du territoire environnant, comme Michel Christol l'a bien mis en évidence. Sans doute une perception incorrecte du régime romain est-elle à l'origine d'un certain nombre de malentendus : quand la conclusion qui traite de la situation à partir de la conquête du II^e siècle affirme « S'instaure de fait un rapport de domination politique directe – de type colonial – qui fige le processus de structuration politique des populations indigènes de cette région », on comprend que l'auteur pourrait bien confondre la colonie romaine et la colonie française. Dès lors qu'il n'admet aucune nuance entre la rupture brutale d'une déduction coloniale de droit romain, et l'octroi du droit latin, il ne voit pas que la vie des entités municipales va se poursuivre pendant plus d'un siècle selon des évolutions qui seront propres à chacune, au moins jusqu'à la fameuse attribution. Ensuite ce sera à la communauté entière des Volques Arécomiques de se réorganiser et d'évoluer au sein des structures provinciales romaines avec des accents qui resteront longtemps originaux. Ne pas avoir mené l'enquête jusque-là, c'est un peu une occasion manquée.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Gérard MOITRIEUX, *Toul et la cité des Leuques*. Paris, AIBL, 2010. 1 vol. 22 x 28 cm, XXI-420 p., 214 pl. (NOUVEL ESPÉRANDIEU, III). Prix : 152 €. ISBN 978-2-87754-224-1.

Le Nouvel Espérandieu, publié sous l'égide de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et sous la direction avisée de Henri Lavagne, en est à sa troisième livraison. Ce recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule est amené à remplacer progressivement la collection éditée de 1907 à 1937, puis de 1945 à 1965, et pour le dernier tome, par Paul-Marie Duval, en 1981. Après les volumes consacrés à Vienne (2003) et à Lyon (2006), dont nous avons souligné l'intérêt (*AC*, 77, 2008, p. 838-839), voici un tout autre aspect de la sculpture gallo-romaine proposé dans le cadre d'une cité située plus au nord sur le sillon Rhône-Saône-Moselle, celle des Leuques, autour de son chef-lieu Toul. Nous changeons de province. La *civitas Leucorum* est la plus méridionale de la *Gallia Belgica*. Le contraste est étonnant et la confrontation entre ces deux faciès de la romanité en Gaule est extrêmement intéressante et nourrira assurément les réflexions de ceux qui tentent de définir une culture gallo-romaine. J'avais attiré l'attention dans ma précédente recension sur le caractère original et proche des deux colonies rhodaniennes dont l'histoire comme la parure culturelle remontent à la fin de l'époque républicaine et la romanité, très méditerranéenne, se dissociait nettement du caractère « provincial » des villes et cités des Trois Gaules. En voici la confirmation, dans une région proche géographiquement et sur le même axe majeur de la circulation vers le nord et le Rhin. Surprenant aussi, les cités encore plus au nord, celle des Médiomatriques, autour de Metz, et celle des Trévires autour de Trèves, produisent une sculpture beaucoup plus riche et élaborée que celle des Leuques. Que de variétés d'approches, de techniques, de modèles et de choix

imagiers d'Arles à Trèves. De quoi donner le tournis aux diffusionnistes linéaires ! Il y a évidemment le traditionnel contraste ville-campagne qui peut jouer, mais en l'occurrence le corpus lapidaire de Toul, anormalement faible pour un *caput civitatis*, ne provoque pas de véritable saut qualitatif, plus perceptible par contre dans les grands sanctuaires comme Deneuvre (130 notices) ou Grand (245 pièces). Comme le souligne très justement Henri Lavagne, on trouve rassemblée ici toute la sculpture représentative d'une *civitas* provinciale, avec ses villes, sanctuaires, villages, relais, villas, nécropoles. Qui plus est, dans l'ethnogenèse des cités des Trois Gaules, une cité qui se fonde sur un peuplement celtique préalable et des habitudes culturelles communes. Ce qui en fait un bon laboratoire de la sculpture provinciale. Je ne sais pas si la répartition de l'inventaire en deux zones à l'est ou à l'ouest de la voie Pompierre-Scarponne est bien pertinente et si la fracture grès à l'est et calcaire à l'ouest constitue le meilleur critère discriminant, mais dans tous les cas, le corpus de 1119 pièces sculptées permet de nombreuses constatations sur les ateliers et styles de production, dans certains cas itinérants, et sur l'iconographie et les usages cultuels, où Hercule joue un rôle prépondérant. À la différence des métropoles méridionales, on trouve ici plusieurs témoignages iconographiques des métiers et artisans au travail, forgerons, bouchers, cordonniers, peut-être scieurs de long (n° 216) malgré tout... Les Leuques sont désormais privilégiés dans l'archéologie de la Gaule, car outre ce riche corpus, trois volumes de la Carte archéologique de la Gaule (n° 54, 55 et 88), tous récents et bien faits, leur sont consacrés. De quoi faire des jaloux. Quelques remarques. Je ne suis toujours pas convaincu que l'on puisse laisser de côté systématiquement la sculpture non figurée, architectonique et décorative qui peut apporter dans certains cas de parenté ou de proximité un complément typologique, iconographique, chronologique utile. Mais c'est un principe de départ retenu par l'AIBL. Certaines notices sont trop longues et redondantes. Cela n'ajoute pas grand-chose à la description objective du document. On préférerait souvent plus de bonnes prises de vue photographiques sous des angles différents. Le niveau interprétatif ou chronologique, lui, est souvent rapide. Un exemple, pour la stèle 098 : le style qualifié de « populaire » conduirait vers une datation au début du III^e siècle. Ce qui serait confirmé par un *DM* absent mais supposé par le génitif de l'anthroponyme. Le *DM* est effectivement absent car le lapicide n'en a pas gravé. Le génitif n'en a pas besoin. Ce qui remonterait la chronologie vers le début du II^e siècle. Le long commentaire consacré à cette petite stèle somme toute assez commune contraste avec la brièveté du n° 97, même pas une colonne entière, pour un superbe torse, hors norme dans la stylistique leuque, et qui renvoie à d'autres canons esthétiques et iconographiques. Ici comme ailleurs dans les commentaires, il n'est pas nécessaire de recourir au IV^e siècle grec (n° 711) ou à un courant hellénistique dans l'heuristique comparative. L'art romain ambiant suffit à tous les coups. Dans le cas du personnage n° 711, je n'y vois pas d'enfant, mais un personnage adulte de facture très fruste, assez peu gallo-romain. Trouvé dans un cimetière du Haut Moyen Âge, on pourrait se poser la question de sa chronologie.

Georges RAEPSAET